



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 20 mars 2018 — N° 318

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner le succès du gala Arts Excellence de Culture Mauricie.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des popotes roulantes.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Aide-Parents Plus inc. de Jonquière.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de féliciter cinq Maskoutains, récipiendaires de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner la détermination et la persévérance scolaire des étudiants de l'institution Kiuna d'Odanak.

20 mars 2018

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de rendre hommage aux commerces de proximité lauréats et finalistes des prix des sociétés de développement commercial de l'avenue Mont-Royal et de la rue Saint-Denis.

M. Heurtel (Viau) fait une déclaration afin de souligner la Semaine d'actions contre le racisme et la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de souligner l'empathie et la solidarité démontrées par la population à la suite de la disparition du jeune Ariel Jeffrey Kouakou.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin d'inviter la population à la Cabane Panache et bois rond de Verdun.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Épilepsie Gaspésie Sud.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration afin de féliciter les organisateurs de la soirée-bénéfice de Terrebonne au profit d'Opération Enfant Soleil inc.

À 13 h 53, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

20 mars 2018

Les travaux reprennent à 14 h 03.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Vien, ministre responsable du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 176 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 176.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 15 février 2018 par M. LeBel (Rimouski) et M. Khadir (Mercier), au nom de Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), concernant le financement des organismes d'action communautaire autonome;

(Dépôt n° 4145-20180320)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 février 2018 par M. Lamontagne (Johnson) concernant un amendement à l'article 115.1 du projet de loi n° 134, Loi visant principalement à moderniser des règles relatives au crédit à la consommation et à encadrer les contrats de service de règlement de dettes, les contrats de crédit à coût élevé et les programmes de fidélisation.

(Dépôt n° 4146-20180320)

20 mars 2018

M. Gendron, troisième vice-président, dépose :

Une lettre, en date du 15 mars 2018, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Camil Picard, membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'informant de sa démission;

(Dépôt n° 4147-20180320)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Marceau (Rousseau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 21 mars 2018, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 4148-20180320)

Dépôts de rapports de commissions

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 15, 20, 21 et 22 février ainsi que les 14 et 15 mars 2018, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 166, Loi portant réforme du système de taxation scolaire. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 4149-20180320)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec M. Bergeron (Verchères), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

20 mars 2018

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la Francophonie qui se tient aujourd'hui le 20 mars;

QU'elle réaffirme son attachement à la promotion de la langue française, aux valeurs francophones de paix, de respect des droits de la personne, de solidarité, de démocratie et de justice ainsi qu'aux institutions de la Francophonie internationale;

QU'enfin, elle exprime son appui à la mobilisation des États et gouvernements francophones envers l'égalité entre les femmes et les hommes, les mesures favorisant le vivre ensemble, l'épanouissement de la jeunesse, le développement économique durable et la lutte contre les changements climatiques.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Hivon (Joliette), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la création d'une instance spécialisée dédiée aux violences sexuelles et conjugales au sein de la Cour du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant le projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

20 mars 2018

M. Nadeau-Dubois (Gouin), conjointement avec M. Leclair (Beauharnois), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le lock-out décrété à l'aluminerie ABI; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 10, 11, 12 ainsi que les 17 et 18 avril 2018;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Association canadienne des vinificateurs artisanaux
Association des détaillants en alimentation du Québec
Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec
Association des microbrasseries du Québec
Association des restaurateurs du Québec
Association Hôtellerie Québec
Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques
Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec
Éduc'alcool
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Regroupement des événements majeurs internationaux
Association pour la santé publique du Québec
Union des municipalités du Québec
Union des tenanciers de bars du Québec
Barreau du Québec

20 mars 2018

M. Jean Sébastien Fallu, professeur à l'École de psychoéducation
à l'Université de Montréal et expert en toxicomanie
Le directeur de santé publique du Québec
Mères contre l'alcool au volant
Conseil canadien du commerce de détail
Association des brasseurs du Québec
Association des directeurs de police du Québec
Institut national de santé publique du Québec
Service de police de la Ville de Montréal
Restaurants Canada
Société des alcools du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant
l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième
groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de
la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes
partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe
parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes
pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe
d'opposition;

QUE le ministre de la Sécurité publique soit membre de
ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

20 mars 2018

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 165, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 128, Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de poursuivre les travaux liés au rapport du mandat d'initiative portant sur la place des femmes en politique;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

20 mars 2018

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 21 mars 2018, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Marceau (Rousseau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec l'abolition, dans le prochain budget, de la contribution additionnelle pour les services de garde subventionnés, aussi connue sous le nom de « taxe famille ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Arcand, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 163, Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

20 mars 2018

Mme Weil, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que le projet de loi n° 164, Loi concernant l'accessibilité de certains documents du Conseil exécutif ou qui lui sont destinés, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 164 est adopté.

À 15 h 49, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 17 h 59, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Leclair (Beauharnois) à Mme Vien, ministre responsable du Travail, portant sur le sujet suivant : « Le lock-out à l'aluminerie ABI de Bécancour »;
 - le deuxième, sur une question adressée par M. Turcotte (Saint-Jean) à M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « La surmédication dans les CHSLD »;
 - le troisième, sur une question adressée par M. Turcotte (Saint-Jean) à Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, portant sur le sujet suivant : « Le financement des CLES ».
-

20 mars 2018

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, propose l'ajournement des travaux au mercredi 21 mars 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 18 h 36, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 mars 2018, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 20 mars 2018, à 20 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur général des affaires parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 164 Loi concernant l'accessibilité de certains documents du Conseil exécutif ou qui lui sont destinés

Le Président

JACQUES CHAGNON